



FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

Année scolaire : 2024/2025

STAGE POUR ENFANTS

Atelier customisation

« Do it yourself ! »

Du lundi 7 au vendredi 11 avril 2025

Par Laurie CAMOUS

<input type="checkbox"/>	ATELIER 1 : 7, 8 et 9 ans	9h30-12h30
<input type="checkbox"/>	ATELIER 2 : 10, 11, 12 et 13 ans	14h00-17h00

Merci d'écrire en lettres MAJUSCULES (y compris l'adresse e-mail).

NOM : Prénom :

Nationalité : Date de naissance : ____/____/____ Âge de l'élève :

Adresse
.....

N° de téléphone : Établissement scolaire fréquenté : Classe :

<p><u>PARENT 1 :</u></p> <p>NOM : Prénom :</p> <p>Profession : Lieu d'activité :</p> <p>N° de tél. fixe : N° de portable : N° de tél. de travail :</p> <p>Adresse (si différente de l'élève) : E-mail :</p>
<p><u>PARENT 2 :</u></p> <p>NOM : Prénom :</p> <p>Profession : Lieu d'activité :</p> <p>N° de tél. fixe : N° de portable : N° de tél. de travail :</p> <p>Adresse (si différente de l'élève) : E-mail :</p>

Date :

Signature :

Matériel à fournir :

- Feutres de couleurs
- Crayons de couleurs
- Ciseaux
- 1 Posca noir + 1 ou 2 Posca de couleur (au choix)
- 1 bâton de colle

Matériel de récupération :

- Emballage carton (ex. paquet de céréales)
- 1 tote bag avec au moins un côté vierge
- 1 vieux t-shirt à customiser

TARIFS :

- Déjà inscrit aux ateliers publics : 162,50 €, les 5 demi-journées OU 32,50 €, la demi-journée.
- Non-inscrit aux ateliers publics : 200 €, les 5 demi-journées OU 40 €, la demi-journée.

Mon enfant est inscrit pour :

- Lundi 7 avril 2025
- Mardi 8 avril 2025
- Mercredi 9 avril 2025
- Jeudi 10 avril 2025
- Vendredi 11 avril 2025

Chèque à l'ordre de « Monsieur le Receveur Municipal »

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la « gestion des participants aux ateliers publics de l'ESAP- Pavillon Bosio ». Le défaut de renseignement aura pour conséquence l'annulation de la demande d'inscription. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant auprès du secrétariat, en application des dispositions de l'art.14 de la Loi n° 1.165 du 23 décembre 1993 modifiée par la Loi n° 1.353 du 4 décembre 2008 réglementant le traitement des informations nominatives.